

intéressés voient à ce que les opérations de pêche à l'aide de bateaux plus considérables et qui coûtent plus cher ne nuisent pas aux opérations de la forte majorité des pêcheurs qui s'adonnent à la pêche près de la côte.

Grâce aux associations coopératives, lancées d'abord par la division des œuvres sociales de l'Université Saint-François-Xavier, on a beaucoup fait pour venir en aide à cette industrie dans le besoin. Le ministère de l'Agriculture de la province de la Nouvelle-Ecosse et le ministère fédéral des Pêcheries, par l'intermédiaire des coopératives U.M.F., a largement contribué à enseigner aux pêcheurs les bonnes méthodes de préparation du poisson pour la vente et aussi pour les mettre en mesure de surmonter certaines difficultés à ce sujet. Ainsi, pour ce qui est du homard, nous avons appris au pêcheur à prendre un plus grand soin de son produit et nous lui avons montré comment corriger certaines erreurs qui se produisaient dans l'expédition sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre. Les pêcheurs avaient accoutumé d'expédier leur poisson en consignment sans même savoir ce qu'on leur paierait en retour. Ils savent maintenant plusieurs jours d'avance ce qu'ils en obtiendront. Le ministère provincial de l'Agriculture collabore aussi avec les pêcheurs en leur aidant à cultiver eux-mêmes une bonne partie des légumes dont ils ont besoin.

Les pêcheurs de nos côtes sont des gens laborieux qui produisent les denrées voulues en quantités suffisantes pourvu qu'on leur paie un prix qui leur permettra d'assurer une existence convenable à leurs familles. Pour que cette industrie soit prospère, le Gouvernement doit prendre tous les moyens possibles pour étendre le marché d'exportation. Le marché canadien ne peut absorber plus qu'un faible pourcentage de notre production totale. Quand nous négocierons des accords commerciaux à l'avenir, nous devons ne pas perdre de vue l'importance des pêcheries.

L'honorable M. DUFF: Très bien.

L'honorable M. McDONALD: Les coopératives et les associations de crédit ont considérablement aidé les cultivateurs et les pêcheurs dans les différentes provinces de notre pays. Me fondant sur l'expérience acquise, je pense que le Gouvernement devrait encourager ces associations indépendantes des partis et des croyances religieuses. Elles ont redonné de l'espoir à tous et encourager un grand nombre de producteurs primaires dans la Nouvelle-Ecosse; elles ont grandement contribué à stimuler la production et la vente des produits classés. En encourageant ces associations, le Gouvernement pourra énormément aider les producteurs primaires à s'aider eux-mêmes à atteindre un niveau de vie plus

L'hon. M. McDONALD.

élevé. Tout cela, par le fait même, contribuera à assurer le maintien d'un sage gouvernement.

Les fins des organisateurs de coopératives sont à l'opposé de celles qui animent les personnes en faveur de la régie d'Etat. Les membres des coopératives espèrent pouvoir, au moyen de leurs organismes, perfectionner leur travail, améliorer leur situation économique et se construire des foyers. En passant, signalons qu'il est malheureux que le mot "coopérative" fasse partie du titre d'un organisme politique.

Une VOIX: Très bien!

L'honorable M. McDONALD: Les deux acceptions qu'on donne au mot ne représentent pas du tout les mêmes objectifs. Je ne veux pas que l'on déduise de ce que j'ai dit à propos des coopératives que je suis opposé à l'entreprise libre, quel que soit le nom qu'on lui donne. Il y a place pour les deux. N'est-il pas vrai que dans notre pays, le niveau de vie est plus élevé et que, sous notre régime, la liberté est plus générale que sous d'autres régimes? Néanmoins en réduisant les frais de production et de vente, il est possible d'aider à plusieurs producteurs primaires dépourvus d'organisation. Si nous pouvons accomplir cela en encourageant les coopératives là où elles peuvent être utiles, nous devons les encourager, car nous contribuerons ainsi à rendre le Canada plus heureux et plus prospère.

Je souhaiterais que les honorables sénateurs puissent visiter certaines coopératives établies dans les régions éloignées des centres en Nouvelle-Ecosse. Ils pourraient se rendre compte par eux-mêmes de leur fonctionnement. Certains honorables sénateurs ici présents connaissent sans doute Larry's River, dans Guysborough, comté entouré de rochers. Au début des années 30, la plus forte partie de la population de Larry's River vivait de secours. Toutefois, un membre du clergé qui habite là présentement ne tarda pas à convaincre les gens de la région à établir une coopérative. Ces gens étudièrent longuement la question et adoptèrent finalement une ligne de conduite. Ils n'avaient pas beaucoup d'argent à leur disposition, mais le membre du clergé en cause utilisa le peu de crédit qu'il possédait et on acheta une vieille scierie. Il emmena ses hommes dans la forêt. Ces derniers coupèrent d'abord le bois nécessaire pour une conserverie, puis pour un magasin, une école et enfin une salle publique. Plus tard, alors que les hommes se livraient à la pêche, les femmes mettaient des homards en conserve. Une fois la saison du homard passée, les hommes et les garçons allaient dans les bois cueillir des bluets, que les femmes mettaient ensuite en conserve. En conséquence, grâce surtout